



Assemblée générale

Distr. générale
17 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 126 de l'ordre du jour

Financement de la Force des Nations Unies

chargée du maintien de la paix à Chypre

Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Exécution du mandat	4–7	4
III. Exécution du budget		12
A. Ressources financières		12
B. Autres recettes et ajustements		13
C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		13
D. Contributions non budgétisées		14
IV. Analyse des écarts	8–21	14
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	22	17



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile essentielle, composante militaire, composante de police civile et composante d'appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	23 008,9	22 980,3	28,6	0,1
Personnel civil	9 644,9	11 410,4	(1 765,5)	(18,3)
Dépenses opérationnelles	11 145,0	11 073,5	71,5	0,6
Montant brut	43 798,8	45 464,2	(1 665,4)	(3,8)
Recettes provenant des contributions du personnel	1 702,3	1 865,3	(163,0)	(9,6)
Montant net	42 096,5	43 598,9	(1 502,4)	(3,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 318,3	1 707,1	(388,8)	(29,5)
Total	45 117,1	47 171,3	(2 054,2)	(4,6)

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^{a, b}	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance
			(pourcentage)
Contingents	1 230	1 224	0,5
Police civile	35	42	(20,0)
Personnel recruté sur le plan international	45	40	11,1
Personnel recruté sur le plan national	105	101	3,8

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Non compris 34 membres de la police civile dont le recrutement a été autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1486 (2003) du 11 juin 2003.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget alloué aux opérations de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 est présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 5 février 2003 (A/57/687 et Corr.1). Son montant brut s'élève à 44 368 400 dollars (montant net : 42 595 700 dollars), non compris les contributions volontaires en nature, soit 1 318 300 dollars. Il prévoit 1 230 postes pour les contingents, 35 pour la police civile, 47 pour le personnel international et 108 pour le personnel recruté sur le plan national.

2. Conformément aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 30 de son rapport daté du 3 avril 2003 (A/57/772/Add.1), l'Assemblée générale a décidé, par sa résolution 57/332 du 18 juin 2003, d'ouvrir, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, un crédit d'un montant brut de 43 798 800 dollars (montant net : 42 096 500 dollars) pour le fonctionnement de la Force. Le montant du crédit ouvert comprend des contributions volontaires versées par le Gouvernement de Chypre d'un montant de 14 567 500 dollars, équivalant au tiers du coût du fonctionnement de la Force et un montant de 6,5 millions de dollars financé par le Gouvernement grec. Un montant brut de 22 731 300 dollars (montant net : 21 029 000 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour la durée de cet exercice.

3. Les dépenses afférentes à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 ont atteint un montant brut de 45 464 200 dollars (montant net : 43 598 900 dollars), soit un dépassement d'un montant brut de 1 665 400 dollars (montant net : 1 502 400 dollars) par rapport au crédit d'un montant brut de 43 978 800 dollars, (montant net : 42 096 500 dollars) qui avait été ouvert. Ce dépassement est imputable à l'augmentation des effectifs de la police civile de la Force, que le Conseil de sécurité a autorisée dans sa résolution 1486 (2003) du 11 juin 2003 et qui s'est traduite par le déploiement de 12 officiers de police supplémentaires au cours de l'exercice, à l'appréciation de la livre chypriote et au relèvement du coefficient d'ajustement applicable à l'indemnité de poste du personnel international. En mars 2004, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été informé que le rapport sur l'exécution du budget de la Force ferait état de dépassements de coûts atteignant environ 1,6 million de dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.

II. Exécution du mandat

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre dans la résolution 186 (1964) du 4 mars 1964. Il a défini le mandat pour la période considérée dans le présent rapport dans ses résolutions 1486 (2003) du 11 juin 2003 et 1517 (2003) du 24 novembre 2003.

5. La Force a pour un mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de préserver la paix et la sécurité à Chypre, ainsi que de contribuer au retour à une situation normale.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile essentielle, composante militaire, composante de police civile et composante d'appui).

7. L'exercice 2003/04 est le premier pour lequel la Mission a pu évaluer ses résultats sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. Le présent rapport met en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : composante civile essentielle

Réalisation escomptée 1.1 : amélioration des relations entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Intensification des contacts entre les deux communautés	260, contre 95 en 2002/03. Bien que le nombre de participants soit resté approximativement le même, les réunions ont concerné des groupes moins nombreux, ce qui a permis une meilleure compréhension des positions respectives.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Maintien de relations étroites avec les deux parties afin de résoudre les problèmes et de trouver des solutions	112	Établissement de contacts au niveau opérationnel afin de résoudre rapidement les différends s'élevant à propos d'arrestations ou de détentions avant jugement; surveillance et facilitation des procès et des visites des familles aux détenus
Mise en œuvre d'initiatives visant à renforcer la confiance entre les communautés chypriotes	2	Réunions informelles entre les deux parties à Pyla
Organisation d'activités pour célébrer la Journée des Nations Unies	Oui	Les cérémonies et activités organisées à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies ont attiré 3 000 personnes appartenant aux deux communautés
Organisation à intervalles réguliers de réunions entre les groupes professionnels et sociaux intéressés appartenant à l'une et l'autre communautés	260	
Maintien de contacts étroits avec les puissances garantes et les autres États Membres concernés	240	Établissement de contacts par la voie diplomatique et au niveau opérationnel
Organisation à intervalles réguliers de réunions d'information à l'intention des médias	300	

Réalisation escomptée 1.2 : poursuite de la normalisation dans la zone tampon à Chypre		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Réalisation de projets économiques dans la zone tampon	4 projets ont été exécutés (agrandissement de 3 fermes laitières et construction d'une écurie)	
Réduction du nombre de mines et de munitions non explosées dans la zone tampon	N'a pu être exécutée à la suite d'un retard dans la réception des financements extérieurs	
Réduction du nombre de plaintes dans le village de Pyla	Réduction de 20 % du nombre de plaintes (20 en 2003/04 contre 24 en 2002/03)	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Facilitation de la réalisation de projets économiques au bénéfice des communautés chypriote grecque et chypriote turque	12	Réalisation de projets comprenant le transport d'eau du sud vers le nord, dégagement et entretien du barrage de Marathassa, obtention d'un permis pour l'installation d'une pompe à eau à Kormakiti et amélioration et entretien de routes agricoles
Réalisation de projets de restauration dans le village de Pyla avec la coopération des deux communautés	Non	Obtention d'un accord pour l'exécution du projet du palais vénitien et repérage des financements extérieurs
Participation au règlement des questions d'ordre économique et juridique qui opposent les deux parties	12	Médiation et règlement de conflits dans le secteur agricole
Aide au déminage sur les terres arables et à l'enlèvement de munitions non explosées	Non	Exécution de travaux préparatoires, repérage d'entreprises et de sources éventuelles de financement

Réalisation escomptée 1.3 : amélioration des conditions des Chypriotes grecs et des Maronites dans le nord et des Chypriotes turcs dans le sud		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Réactions favorables exprimées de façon informelle par les communautés, indiquant une amélioration de leurs conditions de vie	Réactions favorables, exprimées de façon informelle, par les parents ou les responsables communautaires et les représentants officiels	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Visites humanitaires auprès de Chypriotes grecs dans la péninsule de Karpas et de Maronites dans le nord	118	
Organisation de réunions à intervalles réguliers avec des Chypriotes turcs dans le sud	62	Organisation de réunions visant principalement à résoudre des problèmes de logement ou d'enseignement ou des problèmes humanitaires
Facilitation des regroupements familiaux	Oui	L'ouverture de points de passage a permis aux familles de se retrouver plus facilement. La Force n'a apporté son assistance que dans quatre cas complexes
Facilitation de l'assistance médicale	89	Évacuations sanitaires

Composante 2 : composante militaire

Réalisation escomptée 2.1 : respect du cessez-le-feu à Chypre		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Aucune violation grave	Aucune violation grave dans la zone tampon	
Diminution du nombre de violations mineures	Réduction du nombre de violations (1 025 en 2003/04 contre 1 153 en 2002/03)	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Patrouilles de surveillance dans la zone tampon : <ul style="list-style-type: none"> – 44 bases de patrouilles d’observation opérationnelles en permanence – 17 250 patrouilles terrestres – 800 patrouilles aériennes 	44 17 640 864	
Maintien des contacts avec les forces adverses à tous les niveaux	Oui	Réunions régulières au niveau du commandant de la Force et du chef d’état-major et réunions fréquentes au niveau des secteurs avec les représentants des deux forces adverses
Interventions visant à prévenir les violations ou à y remédier	Oui	Les pourparlers relatifs au règlement de la question chypriote et le référendum ont limité les interventions nécessaires, dont le nombre a diminué par rapport à 2002/03
Enquêtes sur les incidents relatifs à des violations	485	Diminution de 5 % du nombre d’enquêtes, qui est tombé de 510 en 2002/03 à 485 en 2003/04 du fait de l’amélioration de la sécurité

Composante 3 : police civile

Réalisation escomptée 3.1 : maintien de l'ordre à l'intérieur de la zone tampon de Chypre		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Diminution du nombre d'infractions graves commises à l'intérieur de la zone tampon	9 affaires de vol en 2003/04 contre 4 en 2002/03	
	108 incidents de chasse rapportés en 2003/04 contre 79 en 2002/03 (chasser dans la zone tampon est considéré comme un délit grave compte tenu de la situation politique, de la présence de mines et de la proximité des forces adverses)	
	Accroissement imputable à l'augmentation du nombre de franchissements de la zone tampon	
Aucune entrée illégale ou manifestation violente	117 notifications d'incursion dans la zone tampon (104 concernant la population locale et 13 la population non locale) en 2003/04 contre 99 en 2002/03. Cette augmentation est imputable à l'augmentation du nombre de franchissements de la zone tampon	
	17 incidents de franchissements de la zone tampon (dont 13 concernant des immigrants en situation illégale) en 2003/04 contre 18 en 2002/03	
	Aucune manifestation violente en 2003/04 (situation identique à celle de 2002/03)	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
2 400 patrouilles sur piste	2 651	L'augmentation s'explique par l'augmentation de l'effectif de la police civile
Enquêtes	14	Relatives notamment à des plaintes portées par des civils, des atteintes à la propriété dans la zone tampon et des agressions
Notifications de franchissements de la ligne de sécurité maritime	54	Franchissements de la ligne de sécurité maritime par des bateaux de pêche et des bateaux de plaisance
Notifications de constructions non autorisées dans la zone tampon	17	Habitations, hangars, écuries et autres bâtiments
Réunions de village et liaison avec le public	76	
Notifications d'incidents liés au forage de puits	10	

Composante 4 : appui

Réalisation escomptée 4.1 : efficacité accrue de l'appui fourni à la Mission		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Les bureaux clients expriment un degré de satisfaction élevé en ce qui concerne l'appui fourni par la Mission	Appui logistique et administratif satisfaisant à toutes les composantes	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Mise en œuvre de la deuxième phase du plan quadriennal d'infrastructure de la Force; installation de 21 nouvelles unités de logement, unités-hygiène et unités-cuisine préfabriquées	24 4 2	Installation de logements préfabriqués Unités-hygiène Unités-cuisine
Mise en œuvre de la première phase d'un programme planifié d'amélioration et de modernisation du réseau de communications	Non	Le projet a été retardé en l'attente de l'approbation du Gouvernement. Il a démarré en mai 2004 et devrait s'achever en 2010
Remplacement de matériel obsolète : – 30 radios portatives	80	La Base de soutien logistique de l'Organisation des Nations Unies à Brindisi a transféré un plus grand nombre de radios, conformément aux normes minimum de sécurité opérationnelle
– 30 radios mobiles/fixes	Non	Reporté à l'exercice 2004/05, compte tenu de la nécessité de financer certaines dépenses supplémentaires (voir par. 3 du présent rapport)
– 3 répéteurs	Non	Annulé compte tenu de la nécessité de financer certaines dépenses supplémentaires (voir par. 3 du présent rapport)
– 3 liaisons hertziennes	5	Deux liaisons hertziennes et trois liaisons radio ont été achetées à moindre coût
– 3 pylônes de transmission	Non	Reporté à l'exercice 2004/05, compte tenu de la nécessité de financer certaines dépenses supplémentaires (voir par. 3 du présent rapport)
Réfection de 10 km de piste de patrouille dans le secteur 4	10	

Entretien de 40 km de piste de patrouille	40	
Remplacement de 12 groupes électrogènes et de 3 véhicules	Non	Reporté à l'exercice 2004/05, compte tenu de la nécessité de financer certaines dépenses supplémentaires (voir par. 3 du présent rapport)
	3	Véhicules
Émission de 600 bons de commande	378	La consolidation des commandes concernant des articles identiques ou similaires a permis de réduire le nombre de commandes
Conclusion de 110 contrats	102	
Règlement de 3 000 factures	3 143	
Mise en œuvre d'un plan d'achats	Oui	
Inspection du matériel appartenant aux contingents	Oui	Pour un effectif moyen de 1 224 soldats
Opérations de relève et de rapatriement des troupes	Oui	Pour un effectif moyen de 1 224 soldats
Formation de 116 membres du personnel	131	Dans le cadre de 35 stages de formation dans les domaines suivants : administration, personnel, achats, technologies de l'information et des communications, finance, services généraux, transport, ingénierie et gestion des bâtiments
Fourniture de services médicaux et sanitaires	3 743	Patients soignés
Organisation de manœuvres et de tournois militaires	2	Pour un effectif moyen de 1 224 soldats
Application des recommandations d'audit	15	Comité des commissaires aux comptes
	28	Bureau des services de contrôle interne

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	22 810,7	22 691,2	119,5	0,5
Police civile	198,2	289,1	(90,9)	(45,9)
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	23 008,9	22 980,3	28,6	0,1
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	5 481,5	6 312,2	(830,7)	(15,2)
Personnel recruté sur le plan national	4 163,4	5 098,2	(934,8)	(22,5)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Total partiel	9 644,9	11 410,4	(1 765,5)	(18,3)
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	50,0	55,2	(5,2)	(10,4)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	266,5	156,4	110,1	41,3
Installations et infrastructures	5 004,2	5 173,9	(169,7)	(3,4)
Transports terrestres	1 745,0	1 930,1	(185,1)	(10,6)
Transports aériens	1 400,4	1 456,9	(56,5)	(4,0)
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	889,5	768,4	121,1	13,6
Informatique	779,7	687,9	91,8	11,8
Services médicaux	207,0	242,9	(35,9)	(17,3)
Matériel spécial	306,0	90,7	215,3	70,4
Fournitures, services et matériel divers	496,7	511,1	(14,4)	(2,9)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	11 145,0	11 073,5	71,5	0,6
Total brut	43 798,8	45 464,2	(1 665,4)	(3,8)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Recettes provenant des contributions du personnel	1 702,3	1 865,3	(163,0)	(9,6)
Total net	42 096,5	43 598,9	(1 502,4)	(3,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	1 318,3	1 707,1	(388,8)	(29,5)
Total	45 117,1	47 171,3	(2 054,2)	(4,6)

^a Dont 1 611 900 dollars versés par le Gouvernement chypriote, 90 200 dollars versés par le Gouvernement australien et 5 000 dollars versés par le Gouvernement du Royaume-Uni.

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	201,0
Recettes diverses ou accessoires	68,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(73,1)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 158,0
Total	1 353,9

C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses
Matériel majeur	1 181,0
Soutien logistique autonome	–
Total	1 181,0

Facteurs approuvés pour la Mission	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Facteurs applicables à la zone de la mission	–	–	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,75		

D. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur réelle</i>
Accord sur le statut des forces ^a	177,8
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	177,8

^a Valeur marchande, telle qu'évaluée par la Force, des postes d'observation des Nations Unies et des bureaux et logements fournis à titre gracieux par le Gouvernement chypriote pour les contingents et les unités de police civile.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	119,5	0,5 %

8. Le solde inutilisé de 119 500 dollars à cette rubrique est essentiellement imputable aux économies réalisées au titre du déploiement et de la relève des contingents, qui s'explique par les conditions avantageuses obtenues par la Mission pour la relève des troupes dans le cadre de lettres d'attribution et par la diminution du coût des voyages sur les avions de ligne, ainsi qu'aux économies réalisées du fait de la réduction des effectifs au cours de la période à l'examen par rapport à ceux prévus dans le budget (14 688 personne-mois contre 14 760 personne-mois).

	<i>Écart</i>	
Police civile	(90,9)	(45,9 %)

9. Le dépassement de 90 900 dollars à cette rubrique résulte de l'augmentation des ressources nécessaires au titre des indemnités de subsistance et d'habillement et des frais de voyage pour le déploiement de 12 membres supplémentaires de la police civile à la suite de l'augmentation d'effectifs autorisée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1486 (2003) du 11 juin 2003.

	<i>Écart</i>	
Personnel international	(830,7)	(15,2 %)

10. Le dépassement de 830 700 dollars à cette rubrique est imputable à quatre relèvements successifs du coefficient d'ajustement de l'indemnité de poste, qui est passé de 25,8 en juillet 2003 à 36,6 en mars 2004, à l'application d'un nouveau barème de traitements à compter de janvier 2003, et à l'augmentation des dépenses communes de personnel (indemnité pour frais d'études, prime d'affectation, frais de voyage à l'occasion du congé dans les foyers, versements à la cessation de service).

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(934,8)	(22,5 %)

11. Le dépassement de 934 800 dollars enregistré à cette rubrique résulte de l'introduction, après la clôture de l'exercice budgétaire, d'un barème de traitements révisé, avec effet au 1^{er} septembre 2003 pour le personnel recruté sur le plan national, et à un renchérissement de 3 % en moyenne au cours de la période à l'examen du taux de change de la livre chypriote (0,478 livre chypriote pour un dollar des États-Unis en juin 2004 contre 0,51 en juillet 2003).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire	(5,2)	(10,4 %)

12. Le dépassement de 5 200 dollars au titre de cette rubrique résulte d'une augmentation des besoins effectifs liés au remplacement des membres du personnel en congé de maternité ou en congé de maladie, à l'embauche de personnel temporaire dans l'attente du recrutement sur le plan international d'une secrétaire et d'un assistant en bureautique ainsi qu'à l'engagement d'interprètes et de traducteurs temporaires durant les congés du personnel de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Voyages	110,1	41,3 %

13. Le solde inutilisé de 110 100 dollars à cette rubrique est imputable à la diminution des frais de voyage à la suite, d'une part, de la révision des besoins de déplacements du personnel du Siège, qui a conduit à annuler des déplacements prévus pour les fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix dans la zone de la Mission et, d'autre part, à la diminution du nombre de voyages liés à la formation, suite à la mise en place de programmes de formation internes, notamment de programmes de formation dans le domaine de l'ingénierie et des technologies de l'information, dispensée par des spécialistes locaux.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(169,7)	(3,4 %)

14. Le dépassement de 169 700 dollars est principalement imputable aux facteurs suivants : renchérissement de la livre chypriote au cours de la période à l'examen et augmentation correspondante des charges et des services d'entretien fournis par les prestataires locaux; augmentation de la consommation d'électricité du fait du remplacement des radiateurs à gaz par des radiateurs électriques pour des raisons de sécurité, et de l'installation de nouveaux climatiseurs dans les camps des contingents; augmentation du prix du carburant diesel dans le sud de l'île; et dépenses liées à la rénovation du système électrique à bas voltage au quartier général du Secteur 4.

	<i>Écart</i>	
	(185,1)	(10,6 %)
Transports terrestres		

15. Le dépassement de 185 100 dollars est principalement imputable au renchérissement de la livre chypriote au cours de la période à l'examen et à l'augmentation correspondante du coût de location, de réparation et d'entretien des véhicules ainsi qu'à l'augmentation du coût des primes d'assurance responsabilité.

	<i>Écart</i>	
	(56,5)	(4,0 %)
Transports aériens		

16. Le dépassement de 56 500 dollars à cette rubrique est imputable à une augmentation de 24 % du coût du carburant aviation en mars 2003, associée au renchérissement de la livre chypriote au cours de la période à l'examen et à l'augmentation du nombre de déplacements par avion et du coût des primes d'assurance responsabilité pour les opérations aériennes.

	<i>Écart</i>	
	121,1	13,6 %
Transmissions		

17. Le solde inutilisé de 121 100 dollars à cette rubrique résulte principalement de l'annulation de l'achat d'un pylône de transmission à forte capacité et d'autres matériels, compte tenu de la nécessité de financer certaines dépenses supplémentaires ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 3 du présent rapport, de la diminution du nombre et du coût des liaisons hertziennes, ainsi que de la mise en œuvre de programmes d'entretien par des membres du personnel de la Mission elle-même plutôt que par des prestataires de l'extérieur.

	<i>Écart</i>	
	91,8	11,8 %
Informatique		

18. Le solde inutilisé de 91 800 dollars à cette rubrique résulte principalement de l'annulation de l'achat de logiciels et de licences, compte tenu des ressources nécessaires pour financer certaines dépenses supplémentaires ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 3 du présent rapport, du fait que les licences ont coûté moins cher que prévu et du retard intervenu dans la conclusion d'un accord de licence avec un important fournisseur de logiciels et de matériel informatique.

	<i>Écart</i>	
	(35,9)	(17,3 %)
Services médicaux		

19. Le dépassement de 35 900 dollars à cette rubrique tient essentiellement à l'augmentation du coût des services médicaux fournis par les docteurs et les services de consultation locaux et du coût des fournitures médicales achetées dans le pays qu'a entraîné le renchérissement de la livre chypriote au cours de la période à l'examen, ainsi qu'à l'augmentation des besoins de fournitures médicales, notamment pour la constitution de stocks d'urgence.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	215,3	70,4 %

20. Le solde inutilisé de 215 300 dollars est imputable à l'achat de 28 dispositifs d'observation nocturne de seconde génération qui ont coûté nettement moins cher que les six dispositifs de troisième génération prévus au budget, à la suite du réexamen des besoins en la matière effectué par les spécialistes de la Force.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(14,4)	(2,9 %)

21. Le dépassement de 14 400 dollars est essentiellement imputable aux pertes de change liées aux fluctuations de la valeur des devises convertibles intervenue au cours de la période à l'examen par rapport aux taux de change opérationnels de l'ONU.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

22. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre portent sur les points suivants :

a) L'ouverture d'un crédit supplémentaire de 1 665 400 dollars au titre du financement de la Force pour la période allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004, et la mise en recouvrement les quotes-parts correspondantes;

b) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes relatives à l'exercice clos le 30 juin 2004, qui s'élève à 1 353 900 dollars, dont 200 100 dollars au titre des intérêts créditeurs, 68 000 dollars au titre des recettes diverses ou accessoires, et 1 158 000 dollars au titre de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, déduction faite des ajustements sur les exercices antérieurs (73 100 dollars).